

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 20 juin 2014

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :
15

Conseillers
présents :
9

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ANGSTHELM** Sophie, **PASCHETTO** Tania, **SCHWARTZ** Stéphanie, **SIGRIST** Lien, Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **BASTIAN** Marc, **FRENZEL** Hubert, **TROESTLER** Mario
ABSENTS EXCUSES : Mme **JOST** Carine ; MM.
COURTOT Jean-Claude, proc Paschetto, **SCHLEISS** Hervé, proc Troestler
FRIEDERICH Jean-Luc proc Degrima, **PARUTTO** Pascal, **WENDLING** Gilles.

Secrétaire de séance : Mme **SCHWARTZ** Stéphanie

Ouverture de la séance à 20H

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 14/4/2014
- Désignation de délégués en vue de l'élection des sénateurs
- Emprunt boulangerie
- Tarif location local commercial
- Paiement facture investissement
- Composition CCID
- Jobs d'été
- Divers

N°22/14 : Approbation du PV de la séance du 14/4/2014

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 1 abstention (Angsthelm), approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 14 avril 2014.

N°23/14 : Désignation de délégués en vue de l'élection des sénateurs

Cf. Procès-verbal de l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

N°24/14 : Emprunt Boulangerie

Dans le cadre des futurs travaux de réhabilitation de l'ancien atelier communal et l'ancienne caserne de pompier en boulangerie, sise 1 route du Guirbaden, il y a lieu de contracter un emprunt de 200.000,- €, prévu au budget primitif 2014, afin de faire face aux travaux précités et à divers investissements prévus au budget 2014.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de contracter un emprunt de 200.000,-€

Charge le Maire de consulter différents organismes bancaires pour cette demande de financement, dont les offres devront porter sur une durée de 10 et 15 ans à taux variable et fixe.

Autorise le Maire à contracter l'emprunt avec l'organisme bancaire le mieux disant.

N°25/14 : Tarif location local commercial

Compte tenu de la restructuration des locaux de la nouvelle boulangerie et de la demande de M. et Mme Sensenbrenner de mettre en place une boulangerie, pâtisserie, épicerie à partir de septembre 2014.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Fixe un loyer mensuel de 800,-€, hors charges.

Accorde une réduction exceptionnelle de loyer à hauteur de 100% pour l'année 2014, 75% pour l'année 2015, 50% pour l'année 2016 et 25% pour l'année 2017.

Charge le Maire d'établir un bail commercial par le biais de Me LEVY qui veillera à préserver les intérêts de la commune.

Autorise le Maire à signer le bail commercial avec le preneur.

N°26/14 : Paiement facture investissement

Dans le cadre du paiement de la facture n°2014/040 du 11/6/2014 émanant de la société Sarl DECKER et fils d'un montant de 8332,80 €, relative aux travaux d'excavation pour la mise en place de la fibre optique souterraine entre bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

Décide d'imputer cette facture en section d'investissement, à l'article 21533 du budget communal 2014, pour un montant de 8332,80€.

N°27/14 : Commission Communale des Impôts Directs

Conformément aux dispositions de l'article 1650 du code général des impôts,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, propose les membres suivants :

Catégories de contribuables représentés	Pour la désignation de membres titulaires	Pour la désignation de membres suppléants
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	TAGLANG Claude WOLFF Edouard	HERRMANN André BISCH Roger
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties	SCHWEBEL Hubert GIRAND Fabien	ANGSTHELM Gérard RICHARD Marie-Odile
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation	LANCHE Patrick GEOFFROY Gérard	SENSENBRENNER Pascal SCHWEBEL Fr.-Xavier
Représentants des artisans et commerçants	GAMBE Stéphane SCHAHN Bernard	BENNEROTTE Francis FRIEDERICH Françoise
Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier, non domicilié dans la commune	RHINN Alain FISCHER J-Jacques	BISCH J-Jacques KIENTZLER Arnold
Représentants des propriétaires de bois et forêts	DEGRIMA Daniel SIAT Philippe	BERNHART Nicolas SIAT Paul

N°28/14 : Jobs d'été 2014

Monsieur le Maire fait part aux conseillers qu'il y a lieu de revoir la manière de gestion des jobs d'été. En effet, suite à l'embauche d'un emploi d'avenir, il propose de ne retenir qu'un(e) seul(e) jeune durant deux semaines pour essentiellement s'occuper de l'arrosage et de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

Décide de proposer des travaux d'été à un(e) seul(e) jeune du village ayant entre 17 et 18 ans pour une durée maximale de 2 semaines, lorsque la collectivité le souhaite.

Autorise l'engagement d'un agent non titulaire pour assurer les tâches précitées.

Décide d'utiliser les crédits nécessaires inscrits au chapitre 64 du budget primitif 2014

La rémunération en qualité de vacataire correspondra au taux horaire du SMIC.

DIVERS :

Signature du registre

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 27 juin 2014

Le Maire,
Daniel DEGRIMA